## Pour diffusion immédiate

## Ressources Cartier Inc. annonce les résultats d'élection de l'Assemblée Générale Annuelle

Val-d'Or, Québec, le 18 juin 2024 – Ressources Cartier Inc. (TSX-V: ECR) (« Cartier » ou la « société ») annonce qu'à l'occasion de son assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 18 juin 2024, les personnes suivantes ont été élues à titre d'administrateurs de Cartier :

Nom	Votes pour	% Pour
Myrzah Tavares Bello	105 894 583	99.90
Philippe Cloutier	105 871 105	99.87
Mario Jacob	105 121 105	99.17
Alain Laplante	105 799 583	99.81
Daniel Massé	105 871 105	99.87

Jean-Yves Laliberté n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Les membres du conseil d'administration de la société souhaitent unanimement souligner sa remarquable contribution et son engagement au service de la société depuis 2007.

Le nouveau président du conseil Daniel Massé a déclaré : « Je suis honoré d'être nommé président du conseil et d'avoir l'opportunité de diriger le conseil d'administration alors que Cartier continue de faire progresser le projet Mine Chimo et d'autres actifs au Québec. Je suis honoré de succéder à Jean-Yves dans ce rôle et je lui souhaite une bonne retraite. Jean-Yves est chez Cartier depuis sa création, d'abord en tant que chef des finances et plus récemment en tant que président du conseil. Nous tenons à le remercier pour ses années de service dévoué et lui souhaitons le meilleur alors qu'il profite de sa retraite et poursuit ses autres intérêts. »

Le régime d'options d'achat d'actions de la société (le « régime ») tel que décrit à la circulaire de sollicitation de procurations en date du 16 avril 2024 (la « circulaire ») a été approuvée par les actionnaires à l'assemblée. Le nombre maximal d'actions qui peuvent être émises en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation de temps à autre (sur une base non diluée). Le 16 avril 2024, le conseil d'administration avait approuvé une modification au régime d'options d'achat d'actions afin de le rendre conforme aux exigences de la Politique 4.4 de la Bourse de croissance TSX. Certaines définitions ont été alignées avec celles de la Politique 4.4, le prix de levée minimal de 0,10 \$ a été retranché et la date d'échéance des options susceptible d'être fixée par le conseil d'administration ne pourra excéder douze (12) mois de la date à laquelle un bénéficiaire a cessé d'être éligible aux termes du régime. Pour plus d'information, la circulaire est disponible pour consultation sur SEDAR+.

La proposition de nomination de KPMG. s.r.l., S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur indépendant de la société, telle que décrite à la circulaire, a été approuvée par les actionnaires à l'assemblée.

Suite à l'assemblée annuelle, le conseil d'administration a nommé les personnes suivantes à titre de dirigeants de la société :

- Philippe Cloutier, P.Geo., président et chef de la direction;
- Gaétan Lavallière, P.Geo., Ph. D., vice-président;
- Nancy Lacoursière, BAA, chef des finances;
- Daniel Massé, B.SC., ADM.A. PL.FIN., président du conseil
- Alain Laplante, FCPA, IAS.A, secrétaire corporatif.

Le conseil d'administration de la société a également autorisé, le 18 juin 2024, l'octroi d'un total de 3 150 000 options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants et un employé de la société. En conformité

avec le régime d'options d'achat d'actions, chacune des options octroyées permettra au détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société au prix de 0,065 \$ l'action au plus tard le 17 juin 2029.

-30-

Contact:

Philippe Cloutier, Président et chef de la direction

Ressources Cartier Inc.

Téléphone : (819) 874-1331, Sans Frais : 877 874-1331, Télécopieur : (819) 874-3113

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.